



Les services proposés

p 2

- Prêt de jeux & jouets
- Le jeu sur place
- Formation
- Autres activités ludiques

Le travail interne

p 5

- Gestion et entretien du stock et du local
- Préparation des animations
- Communication
- Administration

Coordination & animation

p 9

Le Ludo’Pilat

p 10

- Objectifs
- Projet concret
- Étapes de mise en œuvre



Le jeu est une activité à **caractère social** (support de rencontre et de lien social), **éducatif** (1^{er} outil d’apprentissage reconnu, selon l’adage *si on ne joue pas pour apprendre, on apprend toutefois en jouant !*) et **culturel** (m.patrimoine¹ de l’humanité).



Tu Joues ? est reconnu d’intérêt général dans sa dimension éducative et bénéficie d’un agrément Jeunesse et Éducation Populaire depuis 2015.

1 m.patrimoine : Écriture inclusive qui permet d’inclure le matrimoine et l’apport des femmes dans la culture.

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Les activités de l'association se déclinent en 2 grands volets :

- les temps d'accueil, lors desquels nous sommes en animation avec le public accueilli ;
- les temps de travail interne sous-jacent, qui permettent aux premiers d'avoir lieu.

Par Jeux et Jouets, on entend l'ensemble des objets ludiques qui permettent une **activité libre, fictive et sans attente de production de résultat**. Le temps de jeu est considéré comme gratuit dans le sens où lorsque ce temps est fini, tout a disparu ; que j'aie gagné ou perdu une partie, ma vie reprend sans impact particulier, si ce n'est d'avoir vécu une nouvelle expérience ! Ces objets ludiques peuvent être fabriqués maison, modifiés, achetés ou récupérés.

L'accès aux activités *tout public* proposées par *Tu Joues ?* est libre. Les personnes individuelles ou foyers doivent être à jour de leur adhésion annuelle (participation libre), les activités sont ensuite gratuites ou à prix libre. Les structures usagères paient une adhésion à l'association de 20 euros et sont facturées pour chaque service.

L'association dispose d'environ 1000 jeux et jouets qui lui permettent d'assurer animation et prêt.

1. Les services proposés

- Prêt de jeux & jouets :

Les jeux et jouets sont **mis à la disposition de tous les publics**, afin qu'ils soient emmenés hors de la ludothèque et utilisés hors des horaires d'ouvertures. **Cela peut concerner tant des particuliers que des structures** (FAM², AJ³, Centres de loisirs, Cinéma Le Foyer, Sous des écoles ou Centres sociaux), et permettre l'usage de doudous, poupées, légos, kaplas, grands jeux d'adresse en bois, jeux de sociétés divers et variés, etc.



Les personnes adhérent·es peuvent emprunter 2 jeux ou jouets pour 1 mois.

Les structures peuvent emprunter des malles contenant une sélection de jeux et jouets adaptés aux publics visés. Ceci implique en amont un travail de connaissance des divers publics, de sélection et d'adaptation des objets ludiques et de transmissions aux usager·es. Ce service est facturé aux structures (5€ / jeu).

2 FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé, lieu de vie pour personnes adultes handicapées.

3 A.J. : Accueil de Jour, temps partagé pour des personnes dépendantes maintenues à domicile, permettant de soulager les aidant·es du quotidien.

Ce service est mis en place de manière expérimentale depuis deux ans et répond à un réel besoin exprimé des usagèr·es.

Pour pérenniser et développer le service de prêt nous imaginons :

- Mettre en place un logiciel de gestion du prêt (travail en cours).
- Saisir dans le logiciel l'ensemble du matériel ludique déjà inventorié, plastifié et étiqueté.
- Communiquer plus largement sur l'existence du service (cf. plaquette, fly et carte de visite qui viennent d'être édités).
- Augmenter le stock de jeu.
- Et surtout **mettre en place un service de prêt itinérant** avec le **Ludo'Pilat** pour aller à la rencontre des publics (cf. projet Ludo'Pilat développé au chap. 3)



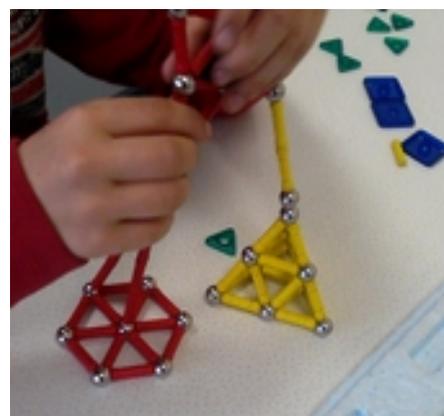
• Le jeu sur place :

Le jeu dit « *sur place* » est proposé à la fois à la ludothèque et en itinérance. Le **public** est **accueilli et accompagné dans un espace aménagé spécifiquement pour jouer**, selon les règles du *cadre ludique*⁴.



L'association *Tu joues ?* accueille aujourd'hui *dans ses locaux*, lors de permanences hebdomadaires et soirées mensuelles, mais aussi *hors les murs*, tant dans l'espace public (ex. : parcs pirailons en été) que chez des partenaires (FAM du Pilat, RAM⁵, Espaces Rencontres Enfants Parents itinérants avec la CCMP, ...). Cet accueil en *jeu sur place* peut être décliné selon qu'il s'agit d'un **accueil tous publics** ou s'adressant à un **public spécifique**.

Les **accueils tous publics** impliquent de penser le jeu sur place **pour chacun et chacune** afin que tout le monde trouve sa place selon ses spécificités. L'aménagement de la ludothèque contient par exemple des espaces de jeux identifiés pour chaque tranche d'âge et permet de répondre aux besoins des différents stades de développement. Ces mêmes espaces sont pensés adaptables pour divers niveaux de handicap. Sont également mis en avant, des sélections de jeux et jouets utilisables quelles que soient les origines culturelles ou rapports à la langue, etc.



4 Le cadre ludique est un ensemble de conditions à remplir pour favoriser l'entrée et le maintien en jeu des personnes accueillies. Cela comprend notamment l'aménagement des espaces et le choix du matériel ludique, mais pas seulement. Se référer à *Des espaces pour jouer*, de Odile Périno, éd. Érès.

5 RAM : Relais Assistant·es Maternel·les.

Les **accueils de publics spécifiques** sont quant à eux pensés en direction d'un public ciblé. Les options d'aménagements et choix de jeux et jouets seront différents selon que l'on prévoit d'accueillir des personnes adultes handicapées, des familles en migration, des assistant·es maternel·les ou les enfants d'un centre de loisirs.

Comme nous le savons, la labellisation prochaine d'un LAEP⁶ permettra à la CCMP de développer des accueils spécifiques vers les parents de très jeunes enfants. En complémentarité et dans la lignée du travail déjà partagé avec Léonie Saulnier, *Tu Joues ?* pourrait **assurer la poursuite d'espaces de rencontre enfants-parents EREP.**

Cela permettrait d'accueillir les familles dans un sens élargi : frères et sœurs sans limite d'âge, adultes référent·es autres que parents (oncles, grands-mères, éducateur·ices, ...) que ne permettent pas les LAEP. 24 accueils annuels **en itinérance sur le territoire** ont été envisagés, soit 48 hr d'intervention auxquels devront être ajoutés les temps de préparation, aménagements et déplacements.



- **Formation :**



C'est l'occasion pour les bénévoles, salarié·es, mais aussi toutes les adhérent·es et partenaires de **découvrir ou d'approfondir des savoirs autour du jeu et du lien social.**

Cela peut concerner le jeu (fabrication de jeux en bois, adaptation de jeux et jouets, création à partir de recyclage, classification,...) ou les métiers de l'animation (postures d'animation, aménager des espaces de jeu,...), et même de façon élargie des actions s'inscrivant dans une dynamique d'éducation populaire et de lutte contre les discriminations, etc.

6 LAEP : Lieu d'Accueil Enfants Parents : labellisé CAF, ciblé pour des parents avec très jeunes enfants.

- **Autres activités ludiques :**

De façon ponctuelle, l'association construit et propose des animations particulières !

Par exemple, pour les semaines de la parentalité 2021, *Tu Joues ?* :

A assuré la coordination de la création du *Blablathon* avec des partenaires parentalités (Espace Déôme, IREPS⁷, Nananère) : il s'agit d'un support ludique visant à favoriser la rencontre et l'échange avec et entre les familles. Il est aujourd'hui mis à disposition gratuitement.



Propose une *balade jouée* au public : il s'agit d'explorer la nature environnante, sous un regard nouveau, pour en faire un terrain de jeu. Une sortie à mi chemin entre *land art*' et fabrication de jeu !

Plus d'info ici : <https://www.tujoues.fr/jeux-regles/balade-jouee/>



Par le passé, l'association a également créé le *Chronomolette* dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, jeu permettant de reconstituer une frise chronologique de l'histoire de St Julien MM et créé des jeux de pistes et autres enquêtes à destination de partenaires tels les Centres Sociaux, ACM⁸, ...



Ou encore accompagné des scolaires dans des projets autour des jeux de cours et de récré ainsi que sur l'utilisation d'une « boîte à jouer »



Tu Joues ? est également à l'écoute des demandes des adhérent·es et tente de répondre aux besoins identifiés. C'est dans ce cadre-là par exemple, qu'on été proposés des ateliers d'écritures pour jouer avec les mots, ou des ateliers crochets pour jouer avec les aiguilles !

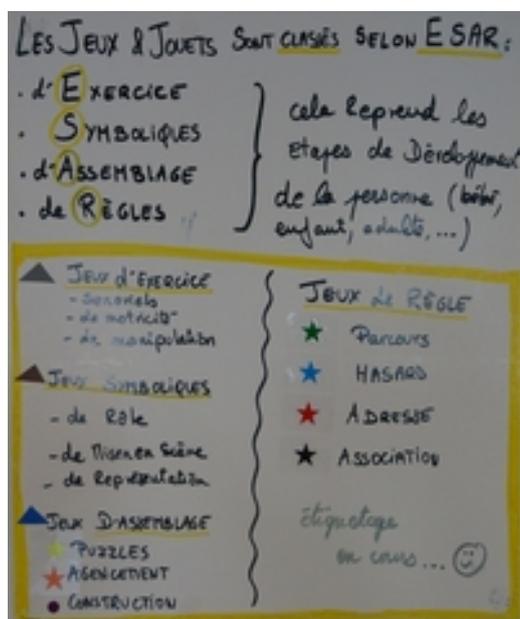


7 IREPS : Institut Régional d'Éducation et de Promotion de la Santé

8 ACM : Accueil Collectif de Mineur·es, ici des Centres de Loisirs.

2. Le travail interne

- Gestion et entretien du stock :



L'association a besoin d'un stock d'objets ludiques et de mobilier. Un travail de **veille** sur les nouvelles sorties et de **recherche** en fonction de besoins identifiés, est effectué au cours de l'année. Il permet d'acquérir les objets par **l'achat** de neuf ou d'occasion et éventuellement via la **récupération**.

Les besoins sont déterminés grâce aux retours du public et des professionnel·les lors des animations, aux demandes des partenaires, aux propositions des adhérent·es, à la projection de nouvelles animations, etc.

Ces acquisitions sont ensuite inventoriées, protégées, et ajoutées au stock.

Le matériel ludique nécessite également de l'entretien : **nettoyage, réparation**, remplacement de pièces, ...

L'association s'assure également d'avoir le matériel nécessaire à ces entretiens (pièces de jeux, colles, tissus, bois, film de protection, sachets, ...). Un inventaire est effectué par l'association pour chaque retour de jeu prêté.

- Aménagement de la ludothèque :

Jeux et jouets sont rangés dans un local au 10 Rue Neuve à St Julien MM, mis à disposition depuis 4 ans dans le cadre d'un Contrat de Prêt à Usage (CPU) avec des propriétaires privés. Son **entretien** et **aménagement** sont assurés par l'association : ménage, construction d'étagères, organisation du classement, etc.

L'engagement dans le cadre du CPU est pris jusqu'en janvier 2023. La mise en vente prochaine du bâtiment ne laisse pas vraiment présager d'un renouvellement possible et *Tu Joues ?* va devoir solliciter les collectivités locales pour envisager une solution pérenne pour l'accueil de la ludothèque.

- Préparation des animations :

Chaque activité nécessite un travail de préparation, qui se décline de diverses manières :

Sélection de jeux et/ou jouets : phase précieuse pour toute activité de jeu, afin que les jeux proposés soient le mieux adaptés possible aux publics et aux espaces prévus (animation extérieure, fabrication de malles pour des structures, aménagement des espaces à la ludothèque).

Chargement : La sélection est chargée et déchargée dans les véhicules personnels des salariées ou bénévoles de l'association lors de chaque sortie.

Aménagement : les espaces de jeu sur place, à la ludothèque ou en itinérance, sont pensés en amont et aménagés de façon à permettre une bonne qualité de jeu.

Rangement : à l'issue de l'intervention, tous les espaces sont rangés puis les jeux et jouets ramenés au local de l'association, où ils reprennent leur place.

Déplacements : le jour J, pour toute intervention extérieure, animation ou formation, mais aussi en amont pour les réunions de coordination avec les partenaires, la reconnaissance des espaces à aménager, etc.

Ménage : l'accueil de public tant pour jouer sur place que pour emprunter des jeux, dans les locaux de l'association, nécessite un ménage quotidien approfondi.

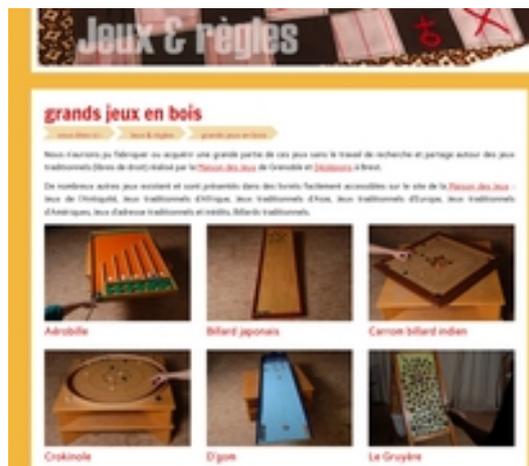
- **Communication :**

Afin que le plus grand nombre de personnes et de structures puissent bénéficier des services proposés par la ludothèque, diverses actions de communication doivent être menées :

- Envoi d'un courriel d'information mensuelle à l'ensemble des adhérent·es avec les animations ouvertes au public, qu'elles soient portées uniquement par *Tu Joues ?* ou en partenariat avec d'autres structures.
- Transmission des informations aux médias locaux (presse écrite, radio), aux syndicats d'initiative, ...

- Mise à jour du site internet de l'association : www.tujoues.fr

- Diffusion par les réseaux sociaux (facebook et instagram) et sites municipaux



- Production d'affiches et de flyers à diffuser en version papier. Les supports de communication sont créés avec une professionnelle en amont.

Tu Joues ? Jeux & Jouets • Animations • Formations

Tu Joues ? est une ludothèque associative qui vous accueille dans ses locaux pour jouer et emprunter jeux et jouets.

HORAIRE DE LA LUDOTHEQUE

Mercredi 10h-12h / 15h-18h
Jeudi 9h-12h / 16h30-18h30
Fermeture du 25 au 29 octobre 2021

Les moins de 10 ans seront accompagnés d'un(e) adulte.
L'adhésion est à prix libre par foyer et pour une année scolaire.

DES SOIREE JEUX A LA LUDO !

Les 1^{er} vendredi du mois de 20h à minuit
8 octobre, 5 novembre, 3 décembre 2021...

UN JEUDI SOIR PAR MOIS AU BISTROT !

Au bar La Clé à Molette à St-Julien de 18h à 21h
16 septembre, 14 octobre, 18 novembre, 16 décembre 2021...

Et plein d'autres événements à retrouver en ligne...

10 rue Neuve
St-Julien-MOlin-MOlette
07 52 08 76 61 • association.tujoues@gmail.com
www.tujoues.fr • fb & insta : @association.tujoues

- **Administration**

Cela correspond à un ensemble de tâches hebdomadaires ou ponctuelles :

- Gestion des courriers et courriels en lien avec les adhérent·es, les partenaires et les administrations.
- Production de devis et de factures.
- Saisie de la comptabilité et production des documents comptables
- Déclarations officielles (Cotisations Sociales, Médecine travail, assurance, OPCA, etc.)
- Recherche de financements et demandes de subvention.
- ...

- **Vie associative**

Pour permettre aux adhérent·es qui le souhaitent de prendre une part active dans l'association, des rendez-vous sont proposés :

- Temps d'échange pour l'organisation collective : discussion autour des demandes faites à l'association, transmission du calendrier des animations et organisation de la présence des bénévoles dans la préparation ou l'animation.
- Organisation de temps collectifs d'entretien et de gestion du stock.
- Temps de formation des bénévoles autour de la classification des jeux, des postures d'animation, de la fabrication de jeu, etc.
- Temps d'action collective : création de jeu, bricolage, etc.
- Écoute et prise en compte des envies, besoins et préoccupations des bénévoles et usagè·es, réflexion à la mise en œuvre de réponses concrètes.



- **Travail en réseau**

L'association s'inscrit dans différents réseaux et travaille en coopération avec diverses structures :

- Des réseaux et partenaires autour du jeu : ALF, RAL, RL⁹, Maison des jeux de Grenoble, Egaligone, ...
- Des réseaux et partenaires locaux : REAAP Loire , Réseau parentalités de la CCMP, partenaires Fête du Jeu du Pilat ...

9 Association des Ludothèque de France ; Réseau régional d'Actions Ludiques ; réseau national des Rencontres Ludiques

10 Réseau d'Ecoute d'Accompagnement et d'Appui à la Parentalité

4. Coordination et animation :

L'association est portée par une petite équipe de bénévoles dont la locomotive est à 2 têtes : Laure Clerjon et Magali Soucasse. Pirailloannes d'adoption, elles travaillent depuis plus de 8 ans à l'existence d'une ludothèque sur le territoire.



Le progrès 26 mars 2016 – St Julien MM



Le progrès 5 fév 2016 – St Julien MM

Toutes deux formées à l'animation selon les valeurs et pratiques d'une *éducation populaire*, leurs parcours respectifs les ont menées à la professionnalisation dans les métiers du jeu et du lien social. Elles défendent et promeuvent des pratiques permettant l'émancipation et redonnant du pouvoir d'agir aux personnes dans un état d'esprit bienveillant et communautaire¹⁰.

LAURE CLERJON

Animatrice en ACM¹¹, elle rejoint des équipes éducatives qui travaillent la question de l'inclusion et des luttes contre les discriminations et intègre des équipes de directions et de formation BAFA avec les CEMEA¹².

Psychomotricienne DE, elle exerce en IME¹³, CMPP¹⁴, SESSAD¹⁵ et FAM¹⁶. Après un bref passage par le libéral, elle préfère partager ses connaissances dans un cadre collectif et mettre à disposition ses expériences au service du plus grand nombre dans le territoire où elle vit. C'est ce qui l'amène à imaginer *Tu Joues?* en 2011.



Le progrès 3 juillet 2015 – St Julien MM

MAGALI SOUCASSE



Centre Germaine Revel 2015

Animatrice jeunesse formée par les Francas¹⁷, puis animatrice au sein de séjours de vacances adaptées pour personnes adultes handicapées, elle participe à la construction des projets d'animation et prend rapidement part à la direction collégiale des séjours.

Son parcours de technicienne dans le monde du spectacle lui donne une connaissance des réseaux et pratiques culturelles en France métropolitaine. Joueuse et bricoleuse, elle fabrique depuis longtemps des jeux pour les faire connaître au plus grand nombre. Elle rejoint *Tu Joues ?* en 2013 et c'est dans ce cadre là qu'elle se forme avec FM2J¹⁸, devient titulaire de la Qualification de Ludothécaire en 2017 et qu'elle met en pratique les savoirs acquis autour du développement de l'enfant et des spécificités des publics.

10 Communautaire : entendu ici au sens de « pour le bien de la communauté », qu'elle soit géographique, culturelle, ou autre.

11 ACM : Accueil Collectif de Mineur·es

12 CEMEA: Centre d'Entrainement aux Méthodes d'Education Active

13 IME : Institut Médico Educatif

14 CMPP : Centre Médico-Psycho Pédagogique

15 SESSAD : Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

16 FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

17 Francas : Fédération nationale laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelle

18 FM2J : Formation aux Métiers du Jeu et du Jouet

5. Ludo’Pilat :

L’association *Tu joues ?* a développé depuis 11 ans des animations jeu auprès de publics variés : adultes, familles, personnes en situation de handicap, personnes âgées, enfance, petite enfance, etc.

En mai 2020 ,*Tu Joues ?* a mis en place un service de prêt de jeu à la ludothèque. Sachant qu’en milieu rural la mobilité reste une difficulté et représente un frein important à l’accès aux services, nous avons imaginé la création d’un ludobus : le Ludo’Pilat, qui pourrait circuler sur les communes de la CCMP et permettre plus facilement à tou·tes d’emprunter jeux et jouets.

- Les objectifs du Ludo’Pilat :

Mettre le jeu à la portée de tous les foyers du territoire, quelles que soient les situations économiques, sociales, géographiques ou culturelles. Que chacun·e ait accès à une offre ludique adaptée à ses besoins et puisse bénéficier d’un accompagnement dans le choix de jeux.



Permettre aux structures (écoles, centres de loisirs, établissements spécialisés, etc.) d’accéder à un fond de jeux adaptés à leurs besoins.

Participer à la vie sociale et permettre des rencontres, afin de lutter contre l’isolement des personnes en milieu rural.

Participer à la circulation des informations de nos partenaires et concernant l’accès aux droits.



- Projet concret – Proposition :

Le Ludo’Pilat passera mensuellement sur les 16 communes de la CCMP, pour une permanence de 1 à 2h , en lien avec une autre activité du village (Ouverture bibliothèque, centre social ou mairie, sortie d’école, club de jeu, etc.)

Planning ludo’Pilat mensuel (sur 11 mois de septembre à juillet) – dates en rouges = vacances scolaires

Semaine s /1 mois	Lundi			mardi			mercredi			jeudi			samedi		
	Où / lien	Horaires Public	dates	Où / lien	Horaires Public	dates	Où / lien	Horaires Public	dates	Où / lien	Horaires Public	dates	Où / lien	Horaires Public	dates
S 1	am						Marthes Bibli+MFR	11h -12h30							
	pm	Graix ouverture Mairie	14h00 -15h00	06/02/23 06/03/23 03/04/23 mai : ferié 05/06/23 03/07/23			St Genest Mediatheque	14h-16h	01/02/23 01/03/23 05/04/23 03/05/23 07/06/23 05/07/23				arentaise / bibli	10h-11h 11h30 -12h30	04/02/23 04/03/23 01/04/23 06/05/23 03/06/23 01/07/23
S 2	am						Saint Sauveur / Bibli	11h30 -12h30	08/02/23 08/03/23 12/04/23						
	pm						Boung Argental Centre social	14h-16h	10/05/23 14/06/23 12/07/23						
S 3	am						EREP la versanne	9h30 -11h30	18/01/23 22/02/23 22/03/23 19/04/23 17/05/23 21/06/23						
	pm				Burdignes jeu Mairie La Versanne / club	14h -15h 21/02/23 21/03/23 15h30 -16h30 18/04/23 16/05/23 20/06/23 17h -18h 18/07/23				Jonzieux / Bibli	16h -17h 23/02/23 23/03/23 17h30 -18h30 21/04/23 18/05/23 15/06/23 20/07/23				
S 4	am						EREP St régis	9h30 -11h30	25/01/23 22/02/23 22/03/23						
	pm						EREP Marthes	14h30 -16h30	26/04/23 24/05/23 28/06/23						

Les habitant·es peuvent venir y emprunter jeux et jouets qui leurs sont mis à disposition pour une durée d’un mois. Les jeux et jouets sont rendus lors de n’importe quelle ouverture du Ludo’Pilat ou de la ludothèque.

L’accès à ce service est possible via une adhésion à l’association par foyer à prix libre et un engagement signé pour le retour des jeux en état (cf. Charte en annexe 1).

Par ailleurs, afin de faciliter l'accès au jeu pour tous et toutes et permettre de mieux faire découvrir le service à l'ensemble des habitant-es, **une animation tout public par commune sera proposée chaque année.**

Elle peut être associée à un événement déjà existant sur la commune (fête de l'école, repas des anciens, etc.) ou devenir un événement particulier. Il sera à anticiper en début d'année civile afin de planifier au mieux ces événements.



Un tarif préférentiel pour les animations proposées aux communes et aux structures de l'éducation et du soin CCMP : **30€ / hr** au lieu de 50€ /hr

- **Étapes de mise oeuvre**

Tu Joues ? s'est rendue disponible pour aller à la rencontre des élu·es, partenaires et habitant·es de la CCMP depuis le printemps 2021 afin de présenter le projet du Ludo'Pilat et imaginer au mieux une itinérance adaptée aux besoins du territoire.

Dans ce cadre, nous avons rencontré des élu·es et bénévoles des bibliothèques des communes de St Régis du Coin, St Sauveur en Rue, Marlhès, St Romain les Atheux et La Versanne ; échangé avec l'équipe de l'Espace Déôme, les coordinatrices du RLP¹⁹ et du RAMPE ainsi que la Maison des Services, l'ADMR, l'Accueil de Jour, la MFR ou la directrice du centre de loisirs de Marlhès.

19 RLP : Réseau de Lecture Publique (mise en réseau des bibliothèques tu territoire de la communauté de communes)

Nous avons proposé plusieurs temps de jeux ouverts à tout·es afin d'échanger avec les habitant·es :

- Marchés de **St Régis** du coin et de **La Versanne** en Juillet,
- Marchés de **St Sauveur en Rue** et de **Planfoy** en septembre,
- Journée Portes Ouvertes à **St Julien Molin-Molette**
- Présence au côté de la médiathèque de **St Genest Malifaux** en Octobre (reportée...).



Notre implication active au sein de l'organisation des semaines de la parentalité nous permet de tenir au courant l'ensemble des partenaires impliqués sur l'évolution du projet et de continuer à échanger avec les foyers du Pilat.

Nous souhaitons mettre en place un comité de Pilotage, incluant des élu-es ainsi que des partenaires (Espace Dôme , ADMR , etc .) qui puisse se réunir une fois par an et qui pourrait veiller au bon déroulement du projet.

Tu Joues ? a reçu le soutien de la CAF de la Loire pour investir dans un véhicule adapté, ainsi que celui du département. Le succès de la campagne de financement participatif (décembre 2021) et la réponse positive de la CCMP pour soutenir cet équipement, nous permet d'envisager acheter le véhicule cet automne 2022 pour pouvoir l'aménager, investir dans un fond de jeux destiné à l'itinérance ainsi que dans le matériel informatique nécessaire à la gestion du prêt et être prête à démarrer l'itinérance dès février 2023.

Nous souhaitons :

- Aménager et équiper le ludobus à l'automne 2022
- Et mettre en place la tournée du Ludo'Pilat dès février 2023
- Faire un premier bilan avec le comité de pilotage en Juillet 2023

Pour cela nous avons besoin que La CCMP et ses communes s'engagent dans le financement du fonctionnement dès la rentrée de septembre 2023.



Annexe 1 : Charte Tu Joues ?

Charte d'engagement des membres de l'association

Adhésion:
 Pour profiter pleinement de toutes les activités de l'association il faut être à jour de son adhésion annuelle, de septembre à septembre. Le montant de la cotisation est à prix fixe et se règle lors d'une visite dans ses locaux, au 10 rue Neuve à St Julien Molin-Molette. Les statuts de l'association sont disponibles sur simple demande en version numérique, ou lisibles sur place dans les locaux. Le contact mail bashed permet de recevoir les informations concernant la vie associative.

Ethique:
 L'association met en œuvre tout ce qui est dans ses moyens pour rendre l'équipement accessible à tous et toutes. Pour cela elle choisit des objets ludiques limitant au maximum les reproductions de stéréotypes discriminants, et visiblement des diversités humaines. Elle prend en compte les besoins de sécurité physique et affective des personnes usagères et pense l'aménagement pour rendre l'espace et le matériel accessibles. Tous propos ou comportements discriminants ne seront pas admis au sein des activités de l'association. Cependant, nous ne prétendons pas résoudre à l'assure toute reproduction de discrimination, aussi, nous invitons chaque personne qui le ressent, à faire des retours critiques sur les aspects dérangeants.

Usage des locaux:
 Les locaux sont mis à disposition et entretenus par des membres de l'association. Chacun-e est invité-e à en prendre soin, et à les laisser dans un état de propreté et d'usage conforme à ce que l'on y trouve en arrivant. Le niveau sonore doit être autant que possible bas, afin d'assurer un confort pour tout le monde. Il est possible de demander poliment une baisse de niveau si besoin à son voisinage, et de s'excuser si l'on nous suggère de baisser le volume !

10 rue Neuve
St-Julien-Molin-Molette
 L'association « Tu Joues ? » contribue à la reconnaissance du jeu comme pratique culturelle populaire et valorise la richesse d'un patrimoine ludique mondial et toutes ses dimensions au jeu libre et gratuit.
 07 52 08 76 61 • association.tujoues@gmail.com
 www.tujoues.fr • fb & insta : @association.tujoues

Matériel Ludique:
 Tous les jeux et jouets sont la propriété collective de l'association et de ses membres. C'est donc de la responsabilité de chacun-e de les conserver en état de jouabilité le plus longtemps possible. Cela implique de remettre la règle dans la boîte d'un jeu ouvert et de s'assurer que celle-ci est complète, de remplacer les objets sur les étagères (là où on les a trouvés), etc.

Conditions d'emprunt:

Le matériel ludique déposé dans la salle de jeu est disponible à l'emprunt. Chaque foyer peut **emprunter 2 objets ludiques** à la fois. La durée d'un emprunt est de **1 mois** (renouvelable une fois sur demande).

Les jeux et jouets sont empruntés et ramené lors des permanences publiques:

- Mercredis de 10h à 12h et de 15h à 18h ;
- Jours de 9h à 12h et de 16h30 à 18h30 ;
- Jours d'autres ouvertures occasionnelles comme les soirées jeu.

Lors du retour, vous devez vous assurer que l'objet **ramené est:**

- **complet**, tout est présent dans l'emballage, conformément à ce qui est indiqué sur l'inventaire;
- **rangé**, organisé dans la boîte comme ça l'était quand vous l'avez pris, usage de sachets ou étiquettes pour le vi de pièces, jetons, cartes, etc... de façon à ce qu'il ne soit pas trop long de s'en ressour emballe;
- **propre**, les objets ne sont pas tachés ou collants par exemple;
- **en état de jouer**: les objets ne sont pas cassés ou abîmés (ne permettaient plus de jouer);
- vous pouvez prendre le temps de vérifier l'inventaire de la boîte au moment de l'emprunt !

Pénalités de retard:

Si besoin de prolonger l'emprunt, un mail ou un sms / message téléphonique suffisent. En cas de retard dans le retour des jeux et jouets, une pénalité de 5€ (50mg euros) par semaine sera appliquée, toute semaine commencée étant due.

Pénalités de casse ou de perte:

En cas de retour d'un jeu ou jouet incomplet, cassé, non jouable, des pénalités pourront être appliquées: - 3€ (un euro) par pièce de jeu manquante; - prix du neuf pour un jeu manquant, cassé, non-jouable. Rémunération: Vous pouvez assurer vous-même le remplacement de pièces manquantes ou même le renouvellement d'un jeu. Cela bien sûr avec la consigne que le jeu / jouet reste jouable dans des conditions équivalentes à celles de départ.

Engagement:

Nous vous demanderons de vous inscrire et de signer dans le cahier des adhérents e, mentionnant notamment votre accord avec cette charte. Ce document est susceptible d'être modifié, vous en serez informé-e par mail ou directement à la ludothèque. Cet exemplaire est pour vous !

Vous pouvez devenir tuteur / tuteuse !

Tu Joues ? est une structure reconnue d'intérêt général. Via des ouvertures d'adhésion à une réduction d'impôt (jusqu'à 66% de leur montant). Un avis de « dons aux œuvres » vous sera adressé pour justifier de ce versement si vous nous le demandez.

Adhésion 2021 – 2022		Nom :
<input type="checkbox"/> Structure	20€	Prénoms :
<input type="checkbox"/> Foyer	... € (Participation libre par foyer)	Adresse :
Je règle <input type="checkbox"/> Par chèque à l'ordre de « Tu Joues ? »		Mail :
<input type="checkbox"/> En liquide		Tel. :
L'adhésion vaut accord à la charte et donne et affilée à la ludothèque		
Remarque à l'attention des adhérents: Toute inscription est soumise à la validation de l'association.		



L'association « tu joues ? » contribue à la reconnaissance du jeu comme pratique culturelle populaire et valorise la richesse d'un patrimoine ludique mondial et toutes les dimensions du jeu libre et gratuit.

10 rue Neuve
St-Julien-MOlin-MOlette

07 52 08 76 61 • association.tujoues@gmail.com

www.tujoues.fr • fb & insta : @association.tujoues